

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2002

80 – SOMME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AMIENS

Ventes et cessions

910 181 049 RCS Amiens.

BOULANGERIE PATISserie LES EPICURIENS.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Nom commercial : BOULANGERIE PATISserie LES EPICURIENS.

Administration : MOILET Valentine Josette Maryse nom d'usage : MOILET n'est plus président. DOMBRY Jérémy Didier nom d'usage : DOMBRY devient président.

Adresse : 31, Route Nationale, 80480 Dury.

Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 240000 EUR.

Etablissement : Etablissement principal.

Activité : Création, acquisition, exploitation de tous fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, briocherie, viennoiserie, chocolaterie, glacier, plats cuisinés, sandwicherie, traiteur, confiserie, fabrication de glaces, crêpes, gaufres, vente de boissons froides et chaudes sur place ou à emporter, petite restauration, pizzas, tartes, salades composées.

Adresse : 31, Route Nationale, 80480 Dury.

Précédent propriétaire : 442 730 222 RCS Amiens. **ALIX** (David).

Date de commencement d'activité : 1^{er} mars 2022.

Publication légale : L'Informateur du 11 mars 2022.

Oppositions : Au siège du fonds vendu en informant le Cabinet LORETZ & Associés 31 rue Raymond Aron à MONT SAINT AIGNAN (76..

Commentaires : Acte sous seing privé en date du 01/03/2022 enregistré au Service de l'Enregistrement de SPFE d'Amiens le 03/03/2022, Dossier 2022 00018508. Référence : 8004P01 2022 A 00528. Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : 31 Route Nationale 80480 DURY. Adresse du nouveau propriétaire : 31 Route Nationale 80480 DURY. Modification de l'administration. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..